

Je me contente aujourd'hui, Monsieur, de ce petit mot. Plus tard, selon la portée et la nature des attaques que l'on m'annonce, je verrai ce que je devrai faire. Quant à la dignité des lettres que M. Monfalcon me rappelle, je ne crois pas l'avoir jamais méconnue; celui qui la compromet n'est certes pas l'écrivain qui défend avec énergie la propriété de la pensée et du travail.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

ALPH. DE BOISSIEU.

Lyon, le 15 Sept. 1854.

---

RÉPONSE DE M. MONFALCON

AU SUJET DE LA LETTRE DE M. DE BOISSIEU.

---

*A Monsieur le Directeur de la Revue du Lyonnais.*

MONSIEUR,

Je vous remercie de m'avoir communiqué la lettre de M. de Boissieu et permis d'y répondre; c'est un bon procédé dont je vous sais gré. Mes observations seront courtes et n'auront rien d'hostile: ce débat n'a plus rien de littéraire, et il a pris un caractère tel que j'ai hâte de me retirer de la discussion pour n'y plus rentrer quoi qu'il arrive.

La seconde édition de la *Monographie de la Table de Claude* ne laisse rien subsister de l'imputation qui m'est adressée avec tant d'insistance; quand je l'ai donnée, j'avais lu, cette fois, le chapitre de M. de Boissieu sur le bronze de Lyon. J'ai reproduit de longs passages de ce chapitre, et déclaré de la manière la plus expresse que je n'avais aucune prétention à la propriété de l'opinion réclamée, et que la publication de M. de Boissieu avait précédé la mienne. J'ai pensé (ce que je pense encore) que l'o-